

ANIMATION

« Aller vers » les jeunes en milieu rural

L'action sociale « hors-les-murs » est de plus en plus prisée. Le monde de l'animation en vient lui aussi à la pratiquer. Depuis 2016, le centre Ker Avel à Plougasnou (Finistère) a franchi le pas, bousculant les repères et brouillant les frontières.

COMME beaucoup d'associations, de comités d'entreprise, de municipalités, les Pupilles de l'enseignement public (PEP) du département de la Mayenne ont acquis dans les années d'après-guerre de grandes bâtisses pour accueillir des séjours d'enfants. En 1960, les PEP achètent le centre de Ker Avel dans le Finistère, pour y organiser des classes de mer. Jusqu'au début des années 2000, ils y reçoivent en plus des colonies de vacances et des stages de préparation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Quand la municipalité les sollicite pour ouvrir un centre de loisirs à l'année, Patrick Jacquinet (le directeur de l'époque) saisit l'occasion pour élargir son champ d'activité. Quelques années plus tard, une nouvelle demande est transmise mais cette fois-ci pour les adolescents. Toute action en direction de jeunes vivant en milieu rural se heurte au même problème: la mobilité. Difficile de se déplacer sur un territoire dans lequel les liaisons par car se font au rythme d'un aller le matin et d'un retour le soir et dans lequel les jeunes ne disposent pas de moyens de transport individuel. Autre interrogation: faut-il attendre que les jeunes viennent vers l'animation ou que celle-ci aille vers eux? Question essentielle quand

une étude réalisée sur le territoire français indique que seuls 3 à 8 % du public auxquels ils s'adressent fréquentent les clubs de jeunes.

MÉDIATION

C'est sur un projet « d'aller vers » que Guillaume Dilasser est recruté en 2016: « *quand je commence à travailler, je ne dispose d'aucun local dédié. La commune met à ma disposition des équipements sportifs et des salles d'activité que je peux utiliser à ma convenance* », explique-t-il. C'est au volant d'un minibus qu'il se met à sillonner la commune. Prenant contact avec les jeunes là où ils se trouvent, il les invite à diffuser sur les réseaux sociaux l'information de sa présence à leurs pairs. C'est vrai que beaucoup d'entre eux ont fréquenté le centre Ker Avel pendant leur enfance: un solide passeport pour se faire accepter. Il se rend aussi au collège François Charles de Plougasnou pour se présenter aux élèves. Il y développera par la suite des ateliers sur la pause méridienne. Il n'hésite pas non plus à grimper dans les cars scolaires qui assurent les trajets des lycéens. Avec l'objectif de s'adresser à une classe d'âge élargie aux 13-30 ans, l'animateur passe aussi le seuil des bars dans lesquels les plus âgés se retrouvent régulièrement. S'il organise une animation classique (soirée jeux de société, activité sportive, séjour...), il propose aussi une autre démarche aux plus grands: un accompagnement social fondé sur le suivi individualisé de leur projet de vie. Il n'a pas l'ambition de remplacer les professionnels de l'insertion mais de servir d'interface, en mettant en relation les jeunes et les institutions qui leur sont dédiées mais qu'ils fréquentent peu, par méconnaissance ou par difficulté de mobilité. Guillaume Dilasser réussira même à embarquer à bord de son minibus, des intervenantes du Point d'accueil écoute jeunes (PAEJ) de l'association Cesam et du Point information jeunesse de Morlaix, pour aller à la rencontre des jeunes de Plougasnou. La pertinence du choix initial prend ainsi tout son sens. « *L'animateur présent dans un local accueillant des jeunes ne peut pas en même temps se rendre disponible pour accompagner les dif-*

DE L'ANIMATION AU MÉDICO-SOCIAL

La fédération d'éducation populaire des PEP a été fondée en 1915 pour venir en aide aux enfants victimes de la Première Guerre mondiale. Longtemps centrée sur l'animation, elle a ensuite géré des structures du secteur médico-social: centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), instituts d'éducation motrice (IEM), instituts médico-éducatifs (IME), établissements et services d'aide par le travail (Esat), foyers de vie, instituts thérapeu-

tiques éducatifs et pédagogiques (Itep) et même des centres éducatifs renforcés (CER). Les PEP-53 qui possèdent trois centres (sur la côte, en montagne et à la campagne), organisent en complément des classes de découverte, colos et séjours de vacances familiales, des séjours de fraternités d'enfants de l'aide sociale à l'enfance (ASE) placés dans des familles d'accueil différentes au centre de la Charnie en Mayenne.



Guillaume Dilasser (en arrière-plan) et un groupe d'ados sur le point d'embarquer dans le minibus.

férentes démarches à l'extérieur », commente l'animateur. « *L'aller vers* » a permis au centre Ker Avel de se faire connaître par 85 % du public auquel il s'adresse. Si cette initiative a été couronnée de succès, c'est aussi parce que l'équipe a réussi à décrocher un financement. Il arrive parfois que l'on évoque « *un alignement des planètes* » pour expliquer des conjonctions bienvenues. Au même moment, Morlaix-communauté, à laquelle appartient Plougasnou, sélectionne le centre Ker Avel avec cinq autres « maîtres d'ouvrage », pour la mise en œuvre de son projet de « *remise en question de l'animation jeunesse* » (1). Durant quatre ans, ce programme et la commune ont cofinancé le poste de d'animateur à parts égales. Le temps de démontrer son intérêt et d'en pérenniser l'existence. Aujourd'hui, Patrick Jacquinet a fait valoir ses droits à la retraite, Guillaume Dilasser l'a remplacé au poste de directeur et Pierre Mesguen a pris le volant du minibus.

QUAND LA LÉGISLATION S'EN MÊLE

Il est tentant de rapprocher ce dispositif du fonctionnement de la prévention spécialisée : accompagnement social, « *aller à la rencontre* », travail en soirée le vendredi et samedi, etc. « *Il est difficile pour une commune de 3000 habitants comme Plougasnou, dont les résidences secondaires constituent 60 % des logements, de se doter d'un éducateur de rue. Nous comblons un manque et répondons à des besoins*, réagit Guillaume Dilasser. *Nous sommes peut-être en train d'inventer un nouveau métier !* » Cette porosité entre

les deux champs n'est pas sans poser des questions de législation, celle régissant l'éducation spécialisée différant de celle de l'animation. Ainsi, la réglementation de la Délégation régionale académique à la jeunesse,

« Nous sommes peut-être en train d'inventer un nouveau métier ! »
Guillaume Dilasser,
ancien animateur à Ker Avel,
aujourd'hui directeur

à l'engagement et aux sports (DRAJES) (2) impose des normes d'encadrement qui prévoient un animateur pour douze mineurs. « *Comment fait-on quand un treizième jeune arrive à une soirée ?* », interroge le nouveau directeur de Ker Avel. La même réglementation impose que toute activité sportive soit encadrée par un animateur titulaire d'un brevet

d'État spécialisé dans cette discipline. « *Le minibus doit-il refuser un jeune qui demande à être accompagné à la plage avec son kayak pour pratiquer son sport ?* », poursuit-il. La nouvelle « *prestation de services jeunes* » proposée par la caisse d'allocations familiales (CAF) ne finance plus à l'activité mais au poste, sur une politique globale fondée sur les principes de l'« *aller vers* » et du travail partenarial. On n'est plus dans le registre du quantitatif mais dans celui du qualitatif. Une capacité de souplesse, d'ajustement et d'adaptation qui pourrait bien faire école.

Jacques Trémintin

Contact : 0298 7231 66 / 0635 66 08 61 - centre.keravel@lespep53.org

(1) Projet « Jeunes en TTTans » [Transversalité/Transitions/Transformations], recherche-action portée par le département des Sciences humaines et sociales de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et accompagnée par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Ce projet vise au développement de politiques locales de jeunesse intégrées dans trois territoires bretons, s'appuyant sur l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs (y compris les jeunes) : <https://jett.org/le-projet/>

(2) Ex-Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.